



## Audio conférence DGDDI 21 avril 2020

***RH : Les derniers chiffres au 16 avril 2020***

***-Présents dans les services : 2694 agents,***

***-Malades : 97 agents***

***-Quatorzaine 103 agents, dont 77 Surv et 26 CO***

**Situation RH** : Pas trop de nouveaux sujets en matière RH si ce n'est la formation professionnelle, pour laquelle nous n'avons pas de réelle réponse.

Fo a présenté un argumentaire à la cheffe RH à ce sujet et nous sommes particulièrement demandeur de souplesse par rapport aux examens de fin de stage afin que soit préservée l'égalité de traitement de ces agents au regard de la dernière phase de leur scolarité. Les circonstances de cette fin de scolarité sont en effet très disparates et des décrochements auront été possibles pour certains ce qui est un véritable handicap pour la suite et la finalisation de leur stage.

En préambule pour votre information : Depuis vendredi nous avons eu des contacts avec de nombreux agents et force est de constater que les tensions sont grandes au regard des annonces de l'ordonnance, ceci va se concrétiser par d'autres textes de mise en application.

Beaucoup d'entre vous annoncent que cette prime annoncée par le gouvernement eut été mieux employée si elle avait bénéficié au secteur hospitalier, je reconnais là l'altruisme des douaniers. Les textes ne vont pas dans ce sens et nous n'y sommes pour rien. La résultante est toujours bien triste à constater car cette décision, additionnée à celle sur les congés et RTT est en train de créer de belles polémiques au sein de nos services.

La directrice générale annonce quelques sujets importants parmi lesquels ; les congés.

**Pour la prime** : l'enveloppe budgétaire n'a pas été déterminée donc difficile d'aborder ce sujet.

Le sujet de la formation aussi offre quelques réflexions.

**Les congés** : Des OS ont fait des propositions afin de minimiser l'impact de cette ordonnance.

Les 5 semaines de confinement sont vécues comme une frustration et être pénalisé par des mesures encore plus contraignantes est mal vécu. Poser des congés ou des RTT d'autorité est aussi mal perçu et il est évident que les agents qui subiront cette mesure ne seront pas d'humeur pour un retour très actif au travail.



## SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

L'USD FO explique qu'avant de chercher à détourner le problème il faut connaître la déclinaison au travers des textes d'application à portée ministérielle avant de voir avec la direction générale comment adapter les directives.

La position de la DG : Sujet sensible et pas toujours compris. Des débats avec les DI ont bien transmis le climat général. Les textes interministériels viendront traiter les exercices dans les différentes directions.

L'ordonnance est claire et de fait n'est pas contournable. Il n'y aura pas de distinction entre les télétravailleurs et les présents. Les autres ASA seront également considérées de façon globale. Pourtant une notion de véritable télétravailleur est introduite et pour la DG elle couvre des réalités différentes. Ce qu'entend la DG c'est un travail à domicile sans tenir compte des moyens de liaison et le matériel.

Dans l'ordonnance, il y a bien deux phases celle avant le 16 avril sur laquelle on ne peut plus intervenir et la suivante. En fin de période nous ferons un bilan. Pour la période de 16 avril au 11 mai si les agents ne posent pas de congés ils devront prendre des RTT

La logique du texte est que le chef de service déduira les jours RTT et de congés qui doivent être pris. Si cela n'exclue pas la discussion avec l'agent, c'est le chef de service qui décidera arbitrairement.

L'USD FO estime que rien ne peut être mis en place sans les textes du secrétariat général et sans une note de cadrage de la direction générale. **Notre directrice RH en convient.**

Pour la surveillance et la suppression de RTT et la gestion dans de poser ces congés.

Mathieu il a été mis en place ce système de façon exceptionnelle et il ne faut pas raisonner sur la gestion que nous connaissons sur Mathieu.

Les positions PAA et MDC sont des positions exceptionnelles pour gérer la question des cycles elles seront gérées de façon identique. La position ND : (2 pour 5) on ne peut pas déverrouiller Mathieu mais le chef d'unité inscrira dans la fiche individuelle Mathieu le nombre de congés imputés aux agents sans être implémentés et il suivra le compteur des congés des agents dans cette fiche. La gestion sera en quelque sorte : « manuelle ». En fin d'année la situation globale sera évaluée.

Pour les RTT des agents de la surveillance comme des OP/CO : un traçage sera réalisé et cela sera établi un prorata par rapport aux jours travaillés ou pas. A la fin de la période on verra comment faire ce décompte.

**Ces méthodes n'ont plus rien à voir avec la protection imposée aux agents au travers des différentes situations vécues (ASA, télétravail ou autres).**

**Nous prenons acte de ce qui est annoncé par la directrice RH que tous les congés qui seront pris pendant la période jusqu'au 24 mai viendront en déduction des congés imposés.**

**Une fiche devrait sortir rapidement**

La directrice générale ajoute : qu'il ne doit pas y avoir de discrimination de situation (garde d'enfants, quatorzaine et ceux dont la santé ne permet pas de travailler (ASA) les autres sont en télétravail et ceux qui pouvait être en télétravail et n'ont pas voulu opter pour cette



## SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

solution ne seront pas considérés en télétravail. Les 5 jours ne seront pas imposés aux télétravailleurs.

La directrice RH aborde le sujet agenda social avec une reprise des réunions en présentiel fin mai. En fin de semaine nous auront des informations précises.

Pour les écoles l'étude de reprise de certains cours sont à l'étude et à ce jour, rien n'est stabilisé. Les formations continues et de spécialistes seront reportées en septembre voire en 2021 sauf pour les marins pont et les IPIS.

La nouvelle instruction sur les accidents de service marque une étape supplémentaire dans la non-compréhension de la réalité vécue par les agents. En bref l'accident de service les agents devront avancer les frais sans pour autant faire valoir la carte vitale. (Mail de la DI des Hauts de France).

Fo note une fois de plus que les directions agissent en dehors de toute directive émanant de la direction générale.

**Pour les stagiaires :** et les épreuves d'admissions et de formation on étudie les propositions pour le passage des épreuves.

### **Plan de Reprise d'Activité :**

Pour les retours au travail : l'administration ne les empêchera pas pour les personnes fragiles il faudra pourtant une appréciation du médecin de prévention.

Pour la surveillance si les agents reviennent en masse il va y avoir une difficulté à gérer la situation dans le cadre des mesures de prévention (distanciation notamment).

**Grand Est a augmenté de +50 personnes comme Nouvelle Calédonie (2 bateaux de plus) et la DNGCD + 30 (ce qui correspond aux vols des avions et hélicoptères et à l'effet patrouilleur)**

Donc, à ce stade ceci correspond à la réalité des missions et non pas une réaction par rapport à l'ordonnance.

**Vendredi un document sera fourni par les directions aux ministres ce document est élaboré au regard des éléments fournis par les DI et les OS. Un pointage sera fait jeudi avec les OS pour voir les points identifiés.**

Nous posons la question pour les agents de Paris spé qui ont perdu leur logement (à cause des interdictions de déménagement par exemple) et qui font des trajets pour se rendre sur le lieu de leur travail (soit quotidiennement soit plus occasionnellement). Nous demandons que ces agents soient défrayés de ces trajets considérant déjà qu'ils perdent des compensations. La cheffe de RH pend la question.

Fo pose une question sur les IP 2 qui n'auront pas d'entretiens organisés (un problème de calendrier) mais il y aura des échanges et ils auront un peu plus de temps pour prendre leur poste qu'ils devaient rejoindre en juillet.

Pour les inspecteurs élèves il y aura aussi des échanges avec la hiérarchie mais cela sera également très limité, (2 jours)

Pour les ODJ le report des examens de fin de stage sera reporté en octobre.